

Honfleur

Le Pays d'Auge du vendredi 27 mars 2020

412 mots

Accueil des enfants : le maire alerte le ministre de l'Education nationale

Le maire et président de la communauté de communes alerte l'Education nationale sur les probables difficultés d'accueil des enfants des professionnels de santé.

Anticipant les probables besoins d'accueillir les enfants des personnels soignants pendant les week-ends de confinement liés au coronavirus, le maire de Honfleur et président de la communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) a décidé d'alerter l'Education nationale.

Un accueil 7/7 jours envisagé

Vendredi dernier, Michel Lamarre a pris la plume et écrit au ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer afin d'alerter sur les conditions d'accueil périscolaire des enfants des personnels soignants au sein de la collectivité. Dans son courrier, le premier édile explique : « **Vous avez évoqué au sein de l'Assemblée Nationale que ce dispositif d'accueil pourrait être élargi 7 jours sur 7 en lien avec les collectivités et les associations et qu'à cet effet le service de garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise pourrait être renforcé** ».

Or, la CCPHB, qui se charge d'accueillir sur le temps périscolaire les enfants des professionnels mobilisés pour répondre à la crise sanitaire, n'estime pas être capable d'assurer ce service également le week-end, sans moyens supplémentaires.

Michel Lamarre souhaite ainsi prévenir les autorités publiques : « **Nos équipes sont mobilisées et solidaires mais le soutien de tous les partenaires serait indispensable en cas de crise aiguë** ».

Une vingtaine d'enfants concernés

Aujourd'hui, sur la partie Calvados du territoire de la communauté de communes, ce service concerne un enfant à Fourneville, une dizaine à Equemauville, deux à Gonneville-sur-Honfleur, deux à la Rivière-Saint-Sauveur, et deux à Honfleur (école Caubrière). Soit au total une quinzaine d'enfants gérés par du personnel de la collectivité.

« A ceux-ci, il faut ajouter cette semaine cinq enfants de fonctionnaire de police que l'on se doit d'accueillir aussi dans le cadre de ce dispositif. Ils sont situés, eux, sur le site de l'école Monet ».

Autre problème relayé au ministère : les agents des collectivités qui oeuvrent à l'accueil de ces enfants potentiellement porteurs du coronavirus à leur insu, n'ont pas forcément la protection nécessaire : « **Nous manquons de masques !** » martèle le maire de Honfleur qui lance un appel aux dons, lui aussi.

Contact CCPHB : 02 31 14 29 30 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Delphine REVOL



Michel Lamarre. undefined